



La **Ville de Clamart** accueille plus de 370 enfants au sein de ses 8 crèches municipales. L'équipe de professionnels de la Petite Enfance (puéricultrices, psychologues, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) assure un encadrement sécurisant et efficace dans le cadre du projet éducatif défini par la Ville. Pour renforcer ses équipes, la Ville recrute aujourd'hui :

Un agent petite enfance à temps complet (F/H)

(Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C – Filière technique)

Vos missions :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de la directrice de l'établissement, vous accueillez chaleureusement les enfants et leurs familles en instaurant un climat de confiance.

Vous savez identifier et répondre, avec bienveillance, aux besoins du jeune enfant (physiques, moteurs et affectifs). Vous assurez l'hygiène et l'aménagement de l'environnement de l'enfant (locaux, jeux).

Vous facilitez le développement de son imaginaire et de sa créativité en organisant et en animant des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique. Vous participez à la prise en charge de l'encadrement des enfants porteurs de handicap.

Vous organisez et participez aux sorties et aux fêtes de la crèche. Véritable soutien à la parentalité, vous participez aux animations et actions en direction des parents.

Votre profil :

Titulaire du **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance**, vous avez déjà une expérience en établissement d'accueil du jeune enfant d'un an minimum, vous maîtrisez parfaitement les besoins du jeune enfant et vous avez des connaissances de la méthode HACCP (méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments). Dynamique, ponctuel(le), à l'écoute, vous aimez travailler auprès des jeunes enfants. Vous êtes reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation et votre esprit d'équipe, et tout cela dans le respect du secret professionnel.

Poste et avantages :

Temps complet : 39 heures / semaine du lundi au vendredi / Horaires de la structure : 7h30 – 19h00

23 jours d'ARTT + 25 jours de congés annuels

Rémunération statutaire (prise en compte de l'ancienneté) + prime de fin d'année, CIA + participation aux frais de transport + supplément familial de traitement + Comité National d'Action Sociale + compte épargne-temps + mutuelle...)

Formations continues Petite Enfance (journées pédagogiques, accompagnement à la VAE, sécurité, formations individuelles...)

Possibilité d'évolution !

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Adressez-nous **votre CV et votre lettre de motivation** par mail :

villedclamart-838590@cvmil.com

Ou par courrier : Mairie de Clamart – Place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart